



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Inspection Générale de l'Enseignement
Maritime

Unité des Concours et Examens
Maritimes

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Spécialité : CULTURES MARINES
Session : 2017

CANDIDATS ADMIS APRÈS L'ÉPREUVE DE CONTRÔLE

Après avoir délibéré à Nantes, le 10 juillet 2017

Le jury, à l'issue de l'épreuve de contrôle, déclare définitivement admis à l'examen du baccalauréat professionnel de la spécialité cultures marines, les candidats suivants :

Centre de CHERBOURG

MICHEL Anne-Charlotte Marine 20136852 CH

Centre de SAINT-MALO

MARTIN Alexandre Jean-Baptiste 20085515 SM

Centre d'ÉTEL

NÉANT

Centre de GUÉRANDE

GUENO Yanis Robert 20146972 SN

Centre de CHALLANS

CHAUVELON Jordan Christophe **40764 NA

RENARD Florentin Laurent **38689 NO

Centre de LA ROCHELLE

BAKAYOKO Alpha **40410 LR

PICORON Florian Joël 20116132 LR

Centre de GUJAN-MESTRAS

PAULIAT Théo Swann TI22581 AC

NANTES, le 10 juillet 2017

Le président de la commission d'examen
Le professeur en chef de 1ère classe
de l'enseignement maritime
Laurent GALY



Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM - dossier - chrono